

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 7201 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 7200
AFIN D'AGRANDIR LA ZONE M-02 A MÊME LA ZONE H-12 ET DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS
APPLICABLES AUX ZONES M-02 ET M-05**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 7201
AVIS VOUS EST DONNÉ :**

QUE le conseil municipal a adopté, à une séance extraordinaire tenue le 1^{er} mai 2018, le projet de règlement numéro 7201;

QUE le projet de règlement numéro 7201 modifie le règlement de zonage numéro 7200 afin d'agrandir la zone M-02 à même la zone H-12 et de modifier certaines dispositions applicables aux zones M-02 et M-05 dans les grilles des spécifications;

QUE les modifications d'usages impliquées par ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

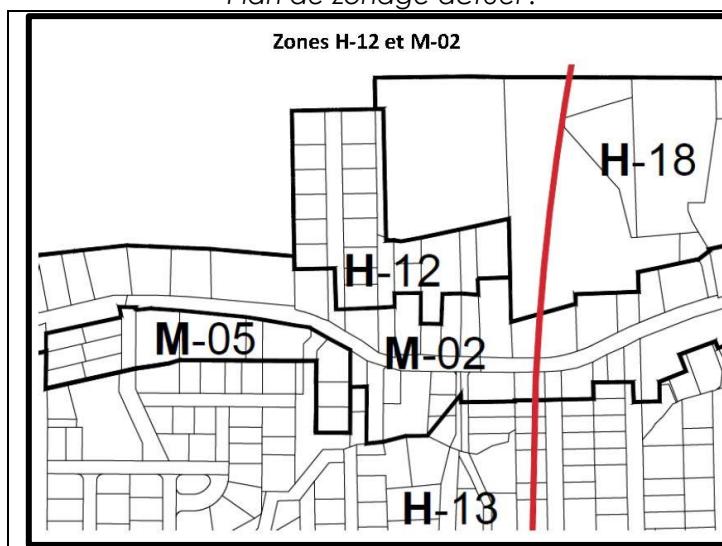
QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement numéro 7201, le 14 mai 2018, à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la Ville de Bois-des-Filion expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet;

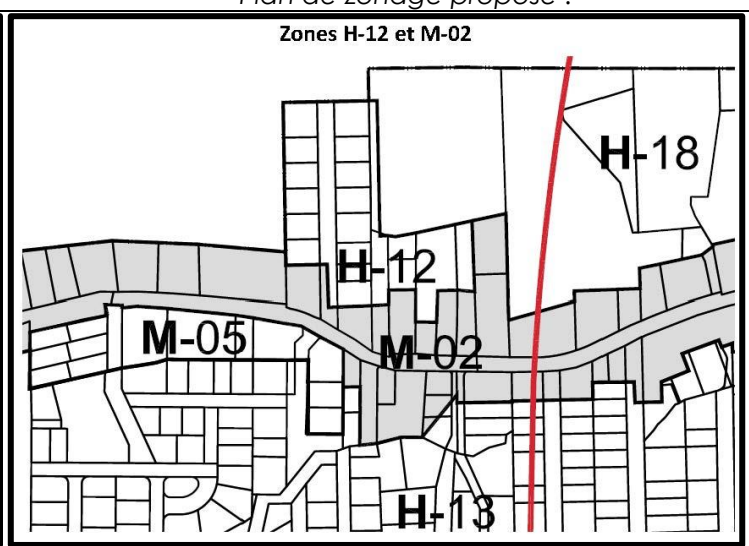
QUE ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau ;

QUE le présent avis est également affiché à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion.

Plan de zonage actuel :



Plan de zonage proposé :



Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 2 mai 2018

**Sylvain Rolland,
Directeur général et
greffier par intérim**